



 creative
commons
presents



Sharing Creative Works



an illustrated primer



by Alex Roberts,
Rebecca Rojer, & Jon Phillips

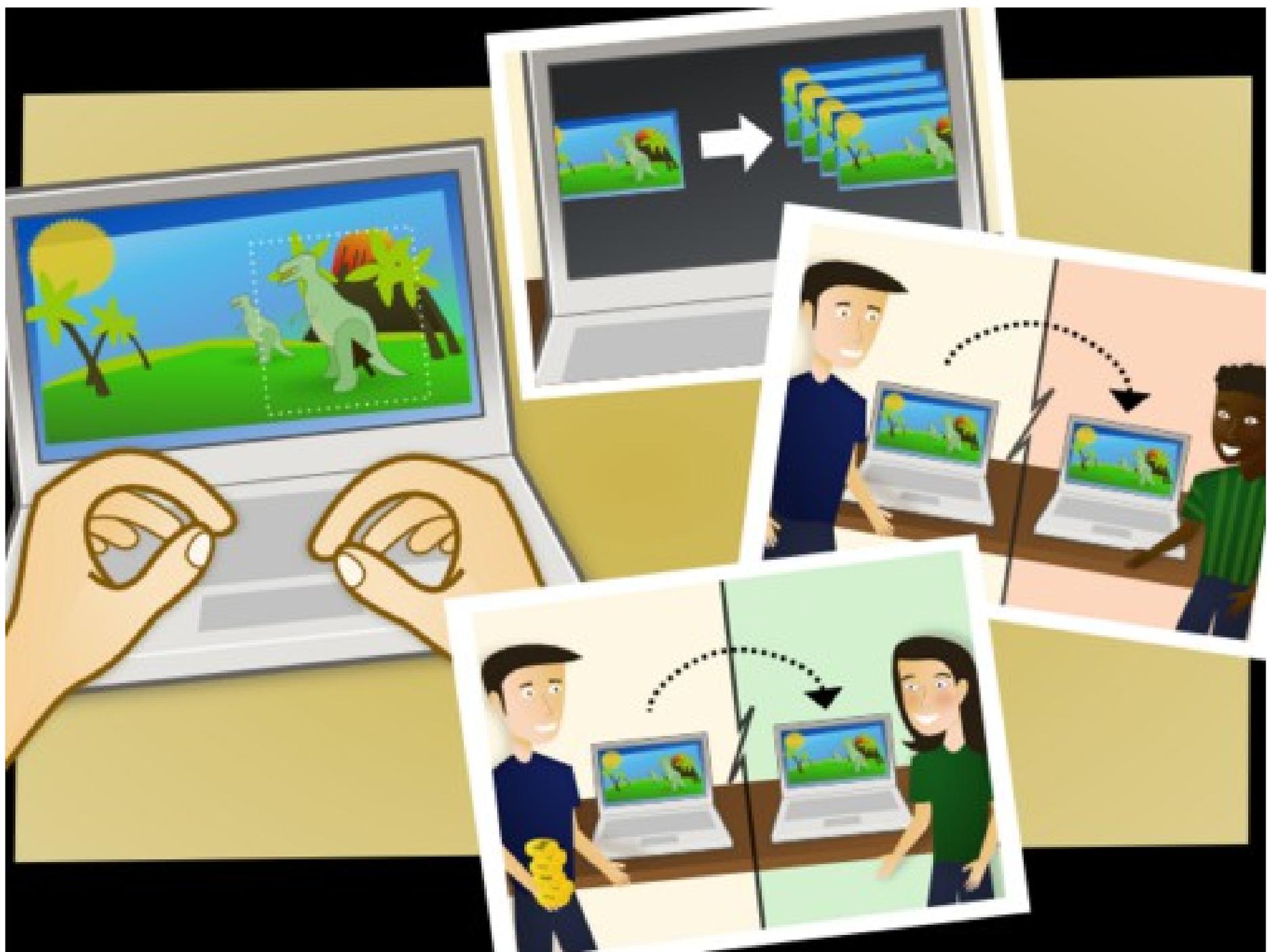




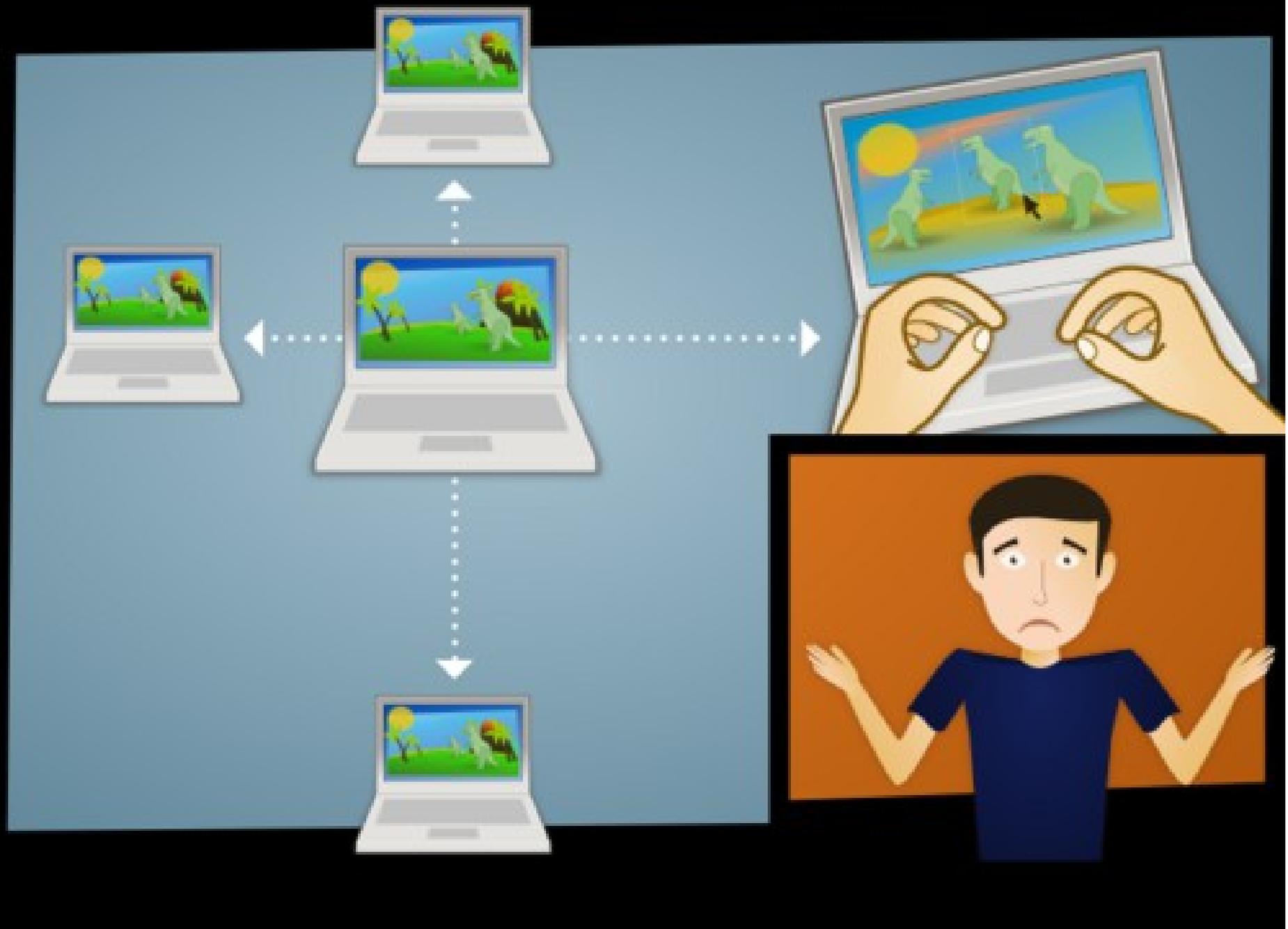
Les ordinateurs sont de formidables outils pour la création. Vous pouvez utiliser un ordinateur pour écrire des histoires, faire du dessin, prendre des photos, enregistrer de la musique et des vidéos.



Quand vous faites un dessin, il n'existe qu'en un seul exemplaire. Vous pouvez conserver cet exemplaire, le donner à un ami, ou peut-être même le vendre.



Mais quand vous faites un dessin sur votre ordinateur, il est possible de créer une copie à l'identique de ce dessin. Vous pouvez conserver un exemplaire pour vous et en donner un à un ami et même en vendre un, si vous en avez envie.



Une fois que quelqu'un a un exemplaire de votre dessin, cette personne a les moyens d'en faire d'autres copies à l'identique et ensuite de les partager. Cette personne a aussi la possibilité d'apporter des modifications à votre dessin et de les partager. Mais que se passe-t-il si vous n'êtes pas d'accord avec ça ?



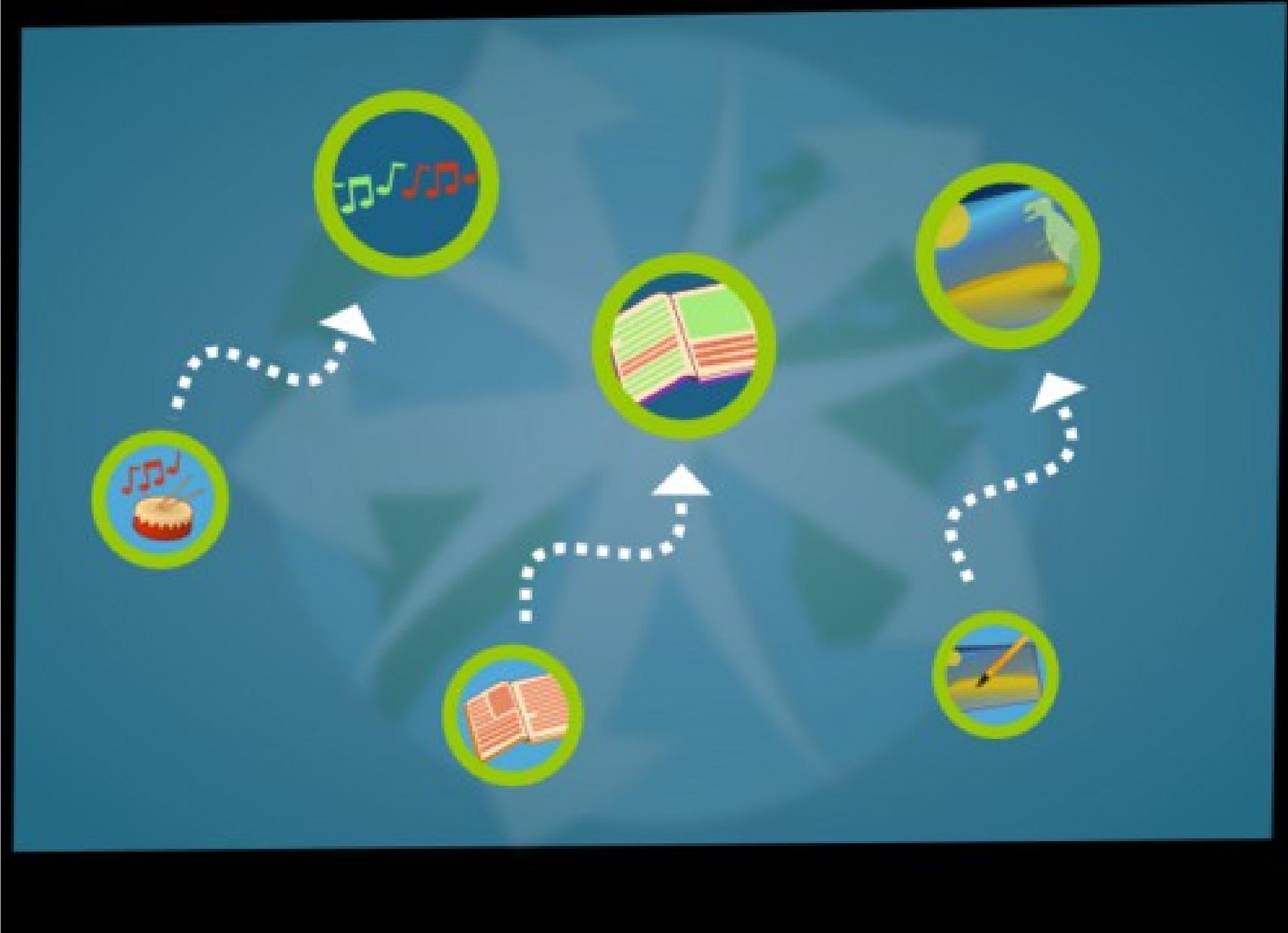
C'est là que la loi entre en jeu. Même si n'importe quelle personne disposant d'un ordinateur a techniquement la possibilité de partager ou de modifier votre création, du fait des lois sur les droits d'auteurs, elle n'a pas le droit de le faire sans votre permission, en dehors des exceptions et limitations prévues par la loi applicable dans le pays où vous vivez.



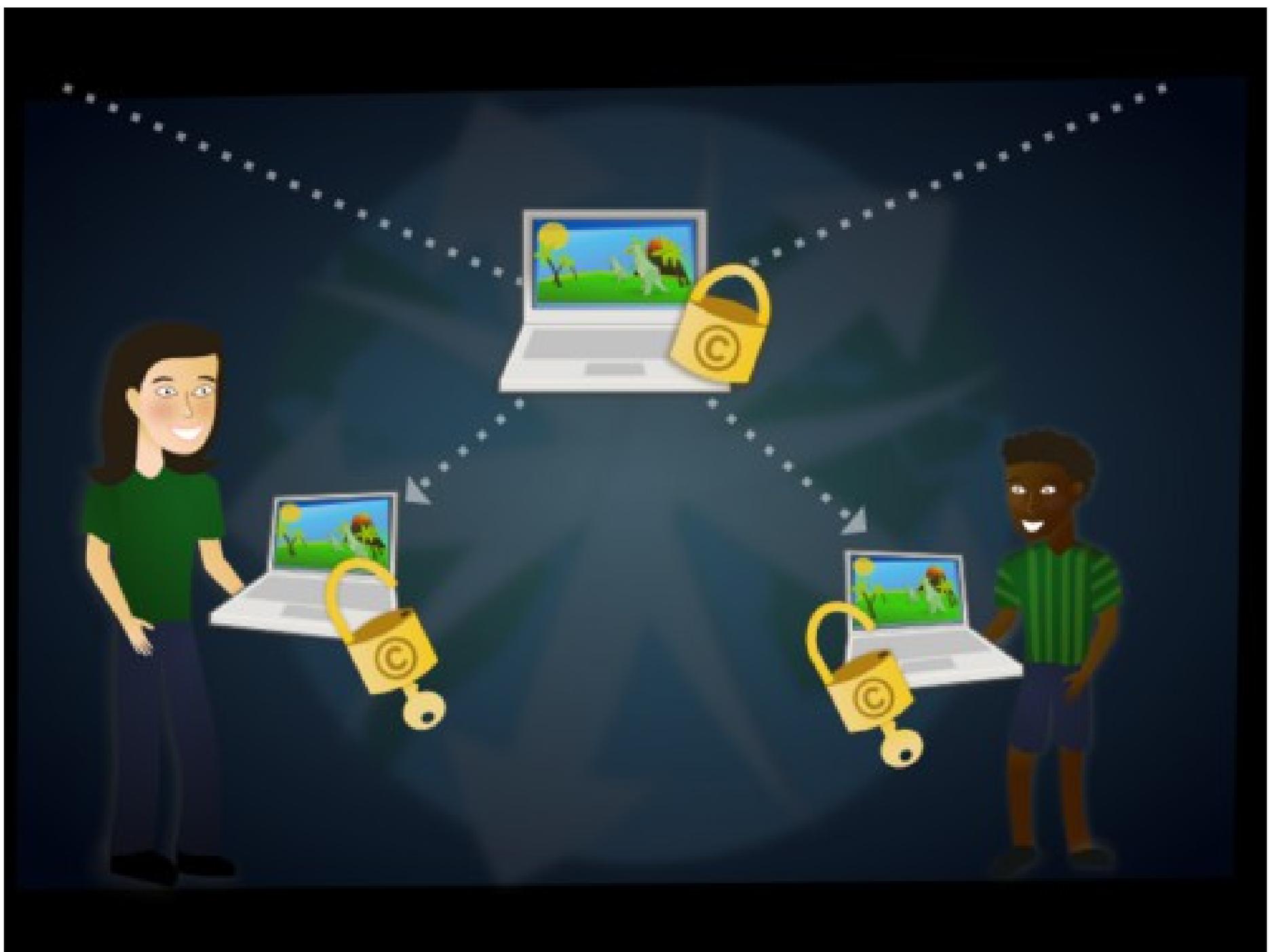
La loi vous accorde automatiquement un droit d'auteur exclusif sur toute œuvre de votre création, comme par exemple les histoires que vous pouvez écrire, la musique que vous pouvez enregistrer, les photos que vous pouvez prendre, et les vidéos que vous pouvez filmer. Ce qui signifie que sans avis contraire de votre part, personne ne peut diffuser votre travail ou y apporter des changements.



Mais que se passe-t-il si vous souhaitez légalement et sans ambiguïté autoriser toute personne dans le monde à partager et découvrir votre travail ?



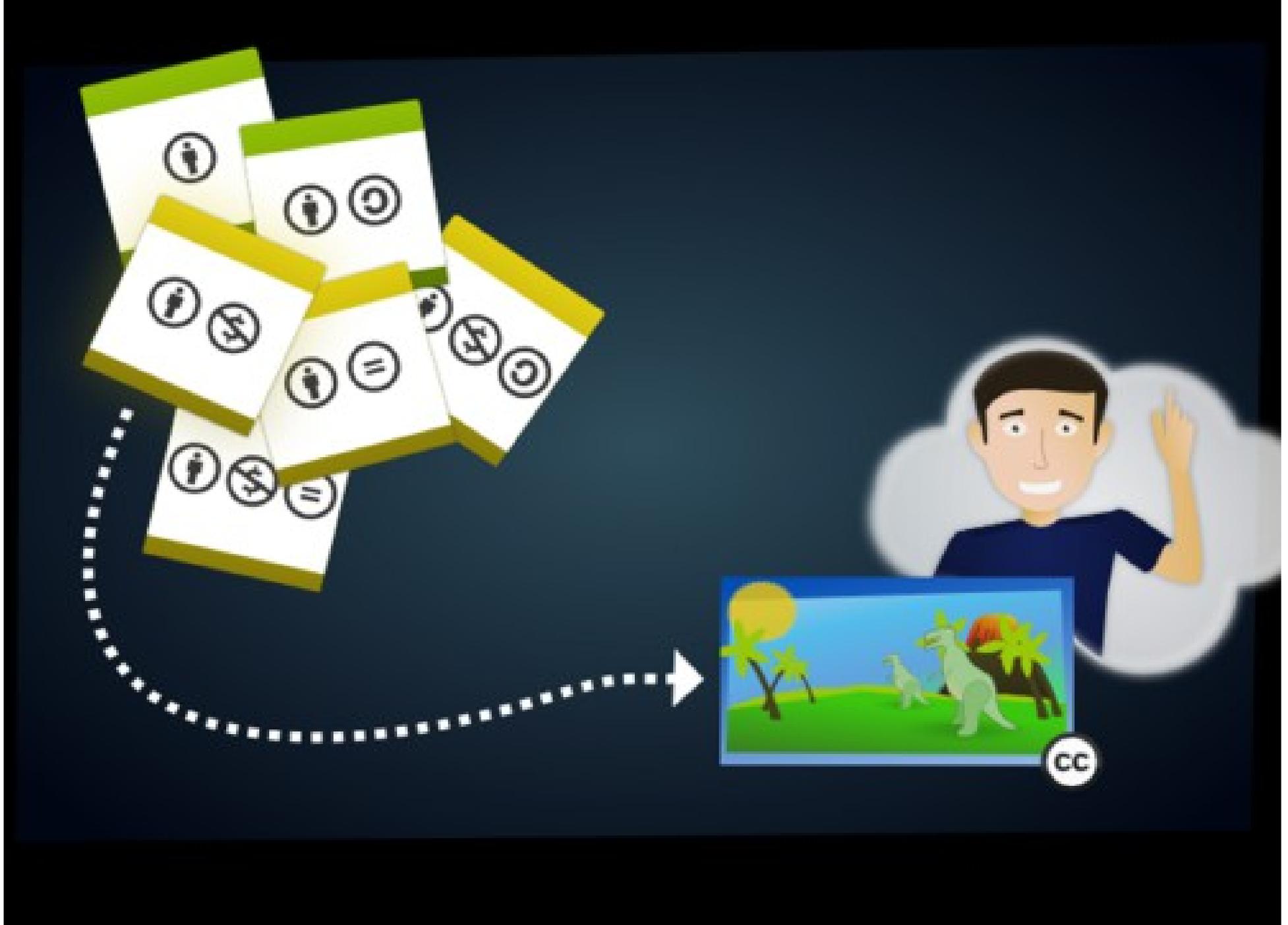
Que se passe-t-il si vous souhaitez que d'autres puissent se baser sur votre travail pour créer quelque chose de nouveau à partir de l'original ?



Vous pourriez dire à chaque personne individuellement qu'elle peut utiliser votre travail original, mais il y a beaucoup plus simple. Si vous voulez permettre le partage de votre travail à travers le monde, vous devriez songer à utiliser une Licence Creative Commons.



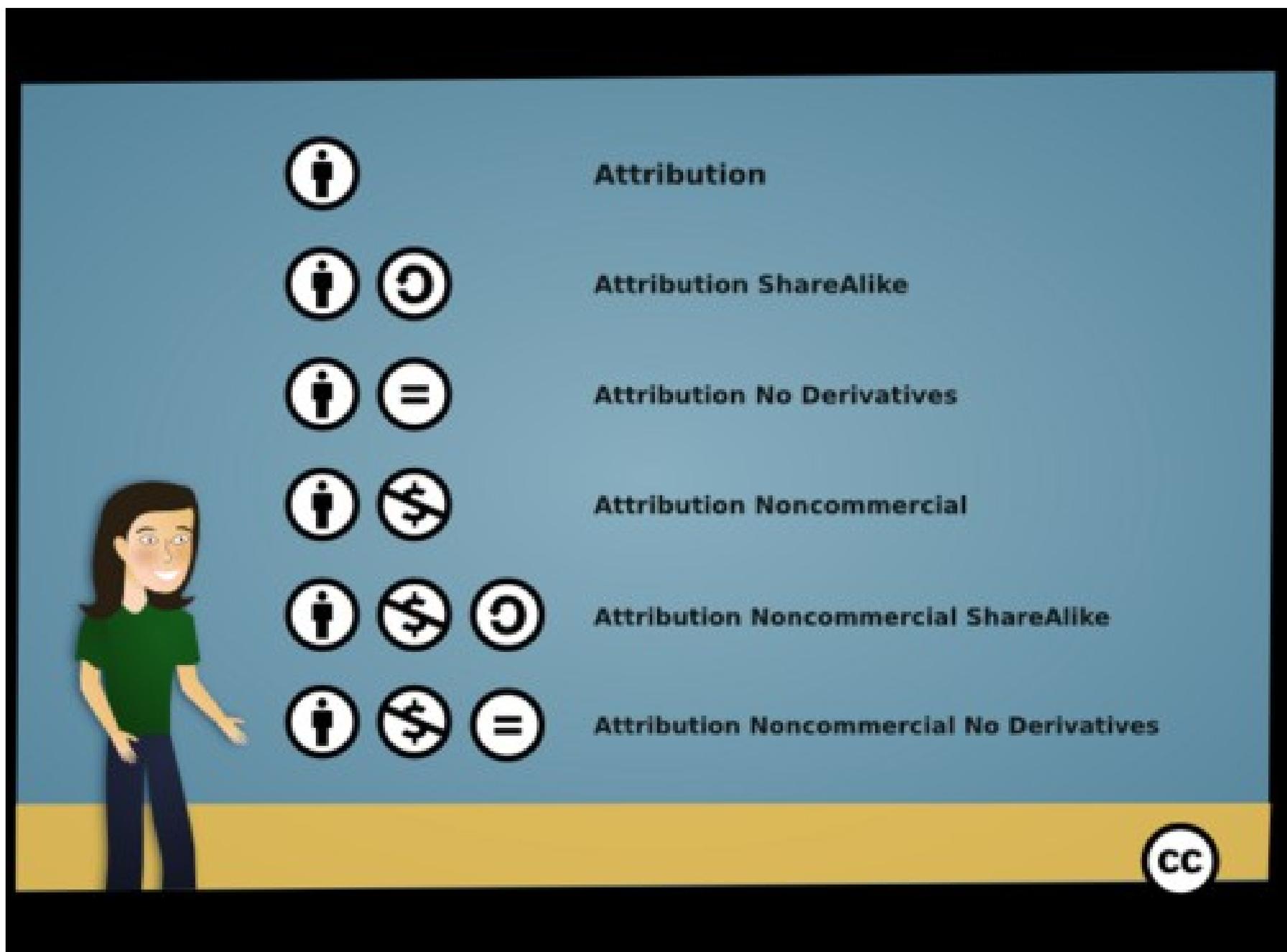
Creative Commons est une organisation qui met à votre disposition un ensemble de licences que vous pouvez appliquer à votre travail.



Une licence sur le contenu est un document qui exprime les libertés et les limitations qui s'appliquent à votre travail – une liste de ce qu'une personne peut ou ne peut pas faire avec votre travail.



Les licences Creative Commons ont été traduites dans de nombreuses langues et juridictions de part le monde. Elles sont conçues pour être applicables internationalement, de telle façon que même une personne à l'autre bout du monde peut comprendre les droits que vous lui avez concédés

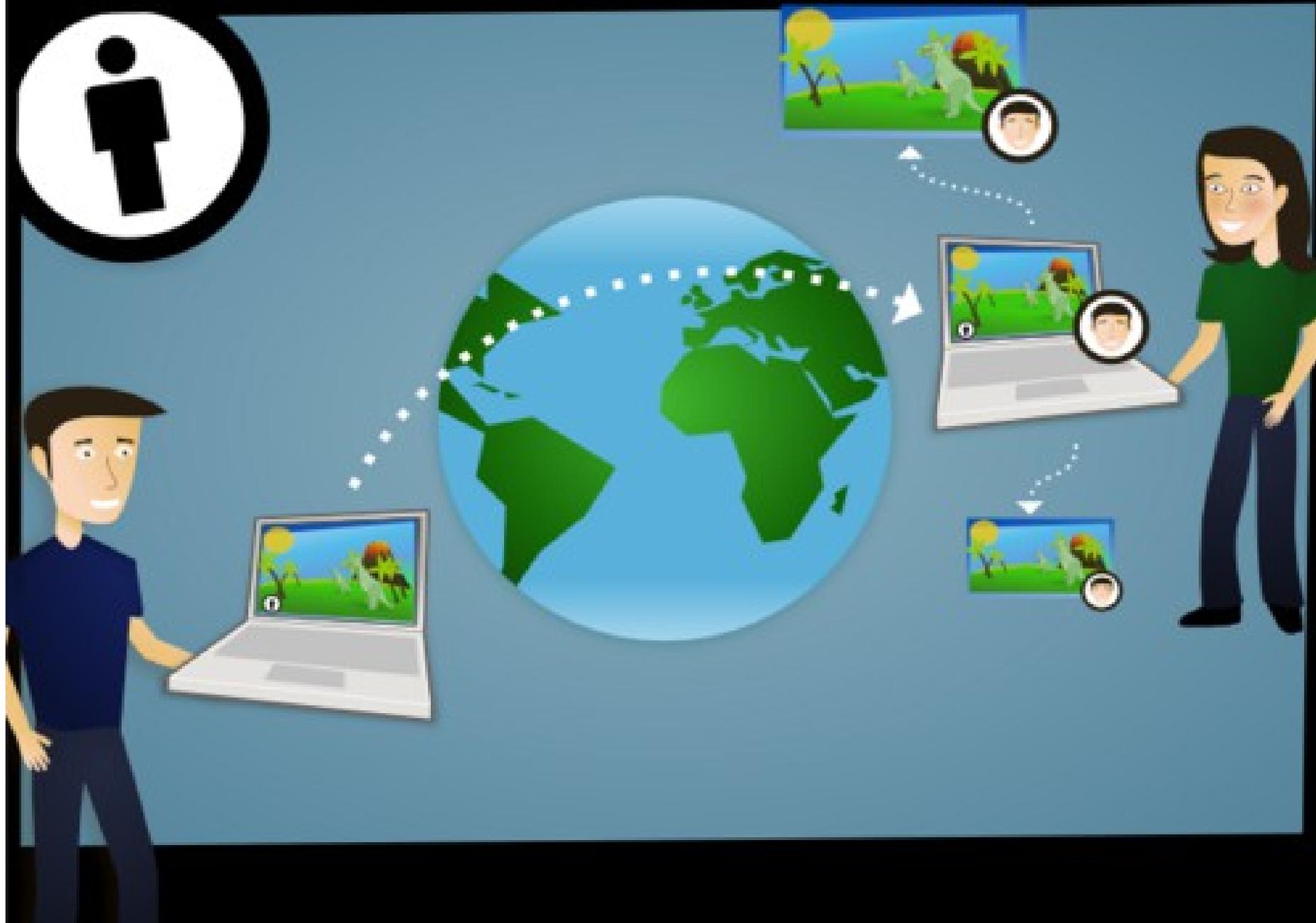


The image shows a woman with long dark hair, wearing a green t-shirt and dark pants, standing on the left side of a blue background. To her right is a list of six Creative Commons license icons, each consisting of a person icon and various other symbols (like a circular arrow, an equals sign, or a dollar sign with a slash). The license names are listed to the right of the icons. At the bottom right of the blue area is a circular 'CC' logo. The background has a yellow horizontal bar at the bottom.

		Attribution	
		Attribution ShareAlike	
		Attribution No Derivatives	
		Attribution Noncommercial	
			Attribution Noncommercial ShareAlike
			Attribution Noncommercial No Derivatives



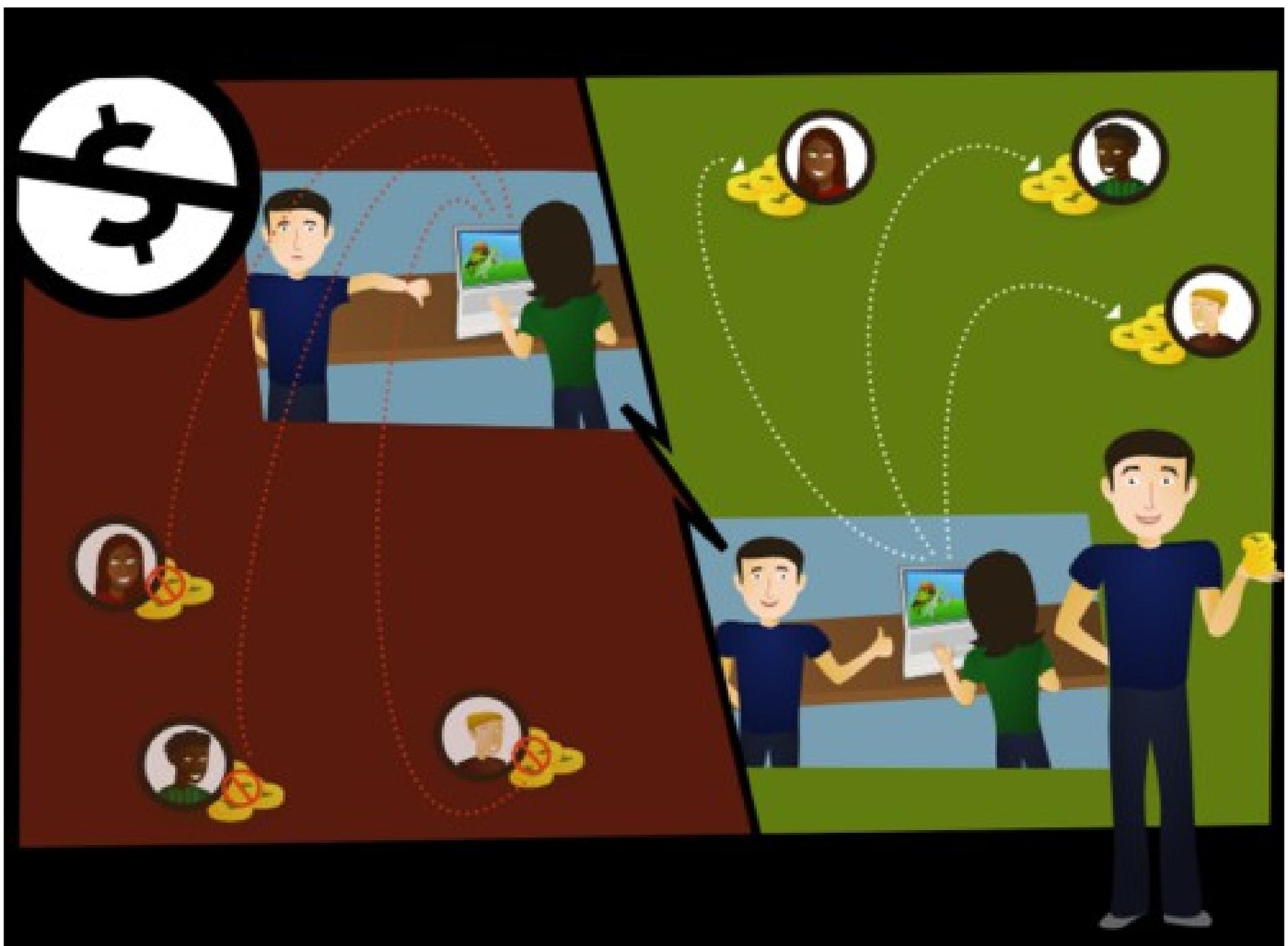
Creative Commons vous propose six licences différentes qui vous permettent de partager votre travail de la façon qui vous convient le mieux.



Toutes les licences Creative Commons utilisent la notion de paternité. Ce qui signifie que d'autres peuvent partager votre travail tant qu'il vous en attribuent la paternité. Mais il y a d'autres aspects à prendre en compte quand vous faites le choix de partager votre travail avec le monde.



Souhaitez-vous autoriser d'autres personnes à vendre ou à faire de l'argent avec votre création sans avoir à demander l'autorisation ? Interdire l'utilisation commerciale de votre travail peut réduire son champ de diffusion.



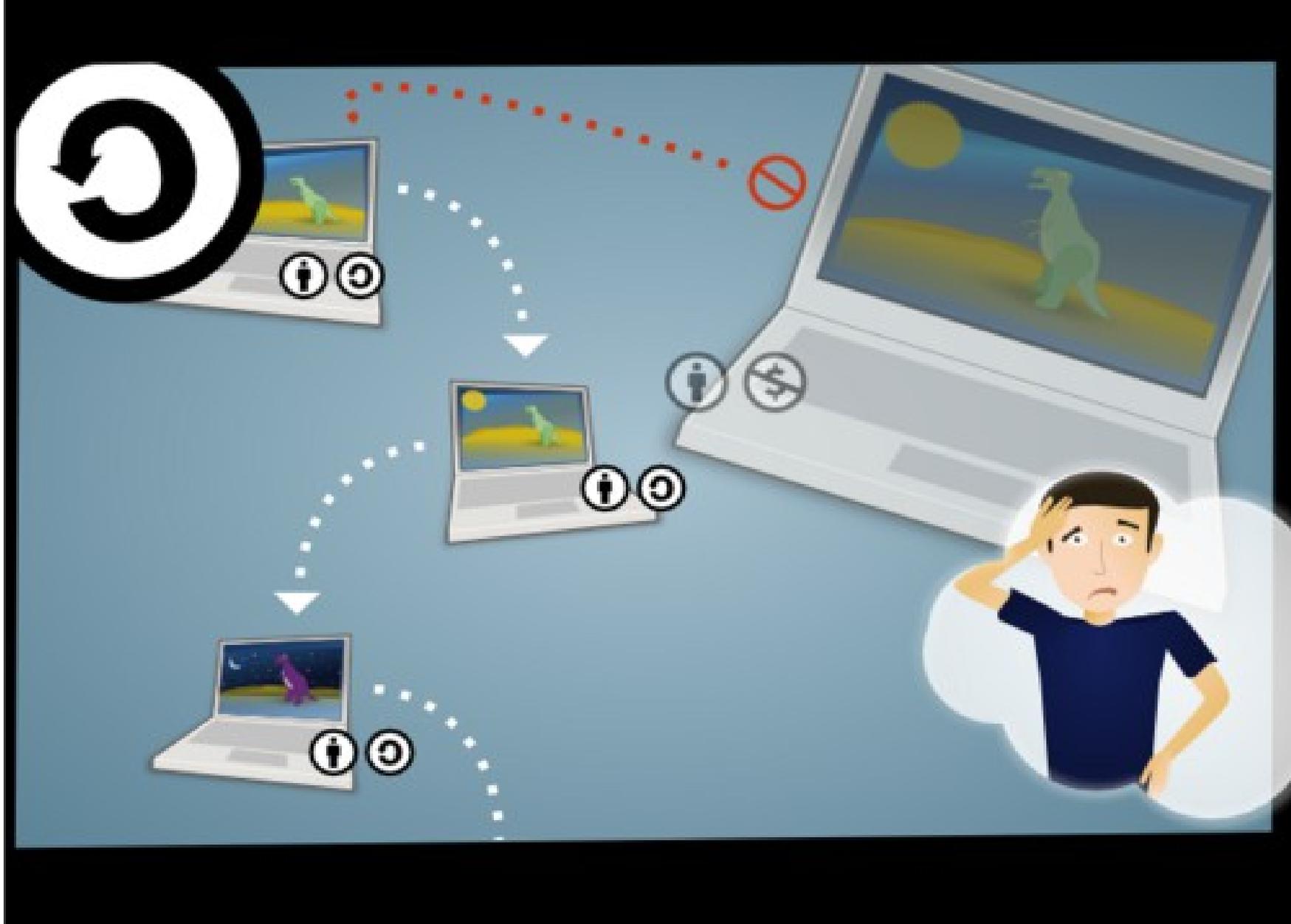
Cela signifie aussi que personne ne peut tirer de profit financier de votre travail sans votre autorisation. Vous pouvez passer des accords individuels pour usage commercial de façon à être rétribué quand d'autres tirent profit de votre création.



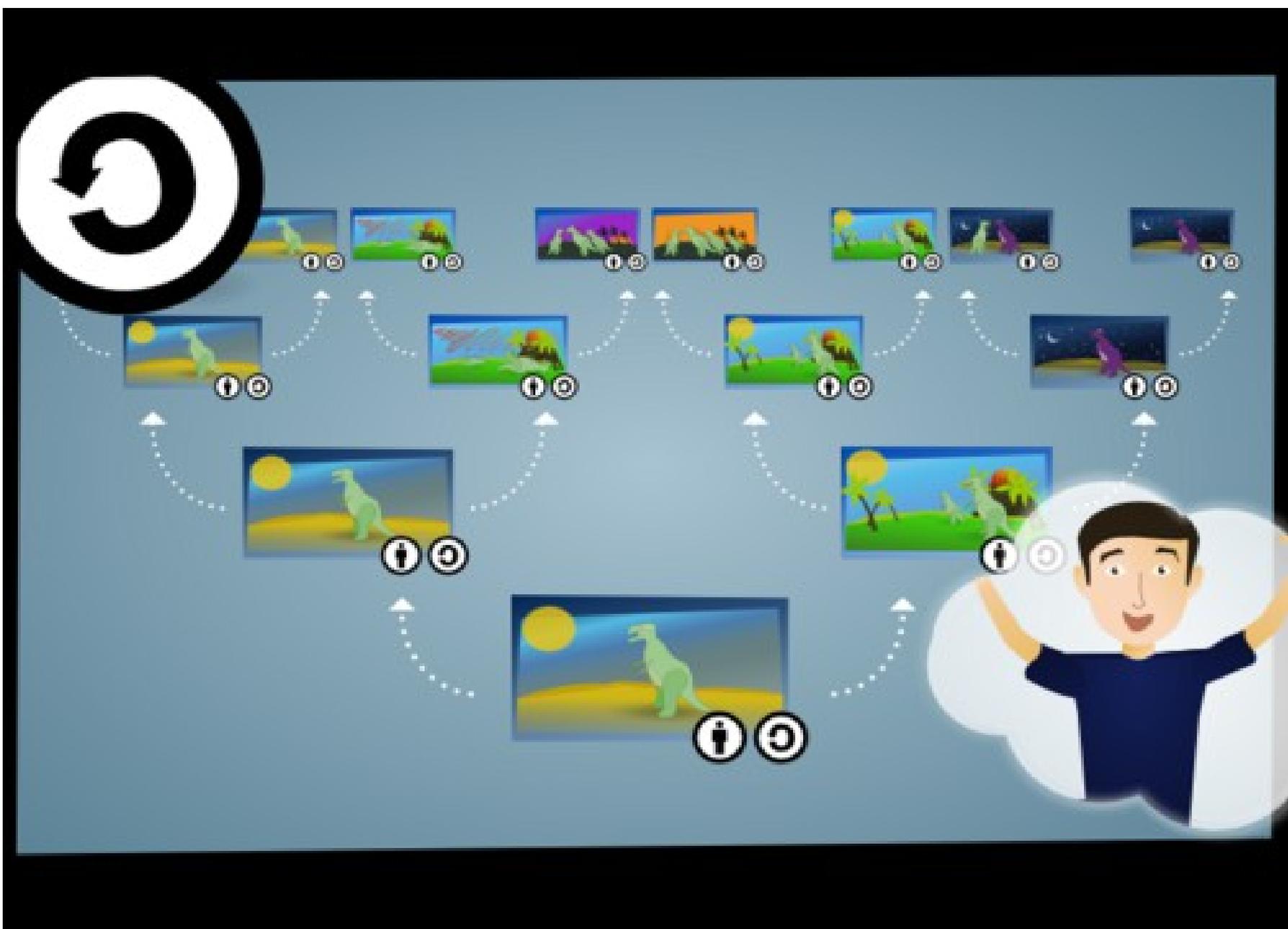
Souhaitez-vous autoriser d'autres personnes à modifier votre travail (œuvre dérivée) sans avoir à demander l'autorisation ? Interdire les œuvres dérivées peut empêcher d'autres personnes de créer une nouvelle œuvre vraiment intéressante à partir de votre original.



Mais cela signifie aussi que personne ne peut utiliser votre travail à des fins qui ne vous conviendraient pas.



Si vous autorisez d'autres personnes à faire des modifications de votre travail, vous devez aussi réfléchir si oui ou non vous souhaitez leur demander d'utiliser la même licence que vous (conditions initiales à l'identique). La clause conditions initiales à l'identique garantit que les choix que vous avez fait pour la création originale seront préservés, mais elle peut aussi limiter la diffusion des œuvres dérivées (et par là-même les possibilités que quelqu'un soit tenté d'utiliser votre original pour une œuvre dérivée)



D'un autre coté, les conditions initiales à l'identique garantissent que votre œuvre sera toujours utilisée sous les mêmes conditions, même après plusieurs générations de copies et de dérivés.



C'est à vous de décider ce que vous allez créer et comment vous allez le partager avec le monde !